



COMMUNICATION ORGANISATION OFFRE DE SOINS

Territoire de St Jean du Gard et Vallée Borgne

La Maison de Santé de St Jean du Gard regroupe autour d'un projet d'organisation des soins et de la santé plusieurs professionnels médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, diététicien, sage-femme, infirmière Asalée (Santé Publique), psychologue...

Certains sont présents au sein du bâtiment principal place Mai 68 à St Jean du Gard, d'autres sont au sein de leur cabinet.

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) tient à informer les habitants de son organisation.

L'accès aux médecins

La déclaration médecin traitant

Les personnes **domiciliées sur les communes suivantes** :

- St Jean du Gard
- Mialet
- Thoiras
- Corbes
- Peyrolles
- L'Estréchure
- Les Plantiers
- Saumane
- St André de Valborgne

qui n'ont pas de médecin traitant **peuvent demander à avoir un médecin traitant** au sein de la Maison de Santé (MSP) en contactant le secrétariat. En d'autres termes, les médecins de la MSP acceptent d'être médecin traitant pour les personnes domiciliées sur les communes ci-dessus.

Pour une demande de médecin traitant, il est conseillé de prendre rendez-vous en dehors de problèmes aigus pour « faire connaissance » et créer le dossier médical, en amenant son dossier médical.

L'accès aux soins

Le secrétariat médical de la Maison de Santé de St Jean est ouvert de **8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi.**

Si vous avez besoin de joindre par téléphone votre médecin, vous pouvez laisser le message à la secrétaire en précisant le motif, votre médecin vous rappellera dès que possible.

Le samedi matin, un médecin assure les consultations de 9h à 12h. Ces consultations sont sur RDV en appelant le secrétariat de la Maison de Santé.

Des consultations médicales sont organisées **dans la Vallée Borgne** les mardis après-midi en alternant :

- Une semaine en visite à domicile pour les personnes âgées ne pouvant pas se déplacer
- L'autre semaine au cabinet médical de St Andrée de Valborgne (à côté de l'Ecole)

Un délai de rendez-vous en fonction du motif de consultation

Lorsque vous prenez rendez-vous au secrétariat pour une consultation médicale, **il est nécessaire de préciser le motif à la secrétaire médicale** qui est soumise au secret professionnel.

Un créneau vous sera proposé dans un délai qui dépend de votre demande. Il est donc important d'explicitier au mieux votre besoin.

Les médecins réservent tous les jours des créneaux pour répondre aux demandes qui doivent être reçues dans la journée ou dans les 48 heures.

Pour les renouvellements de traitement ou une consultation de suivi, **nous vous demandons de prendre rendez-vous une fois sur l'autre.** En cas d'oubli de votre part, les pharmaciens peuvent avancer à la pharmacie les traitements chroniques.

Une continuité des soins

Si votre médecin traitant est absent ou déjà complet et que vous devez être reçu dans de courts délais au vu du motif de consultation, il vous sera proposé un rendez-vous avec un autre médecin de l'équipe. Les dossiers patients entre les

médecins de la Maison de Santé sont partagés afin d'assurer une continuité des soins.

Un système de garde sur le territoire

En dehors des horaires d'ouverture de la Maison de Santé

- Du lundi au vendredi le soir après 20h jusqu'à 8h du matin
- Le week-end du samedi 12h au lundi matin 8h

un médecin de garde est présent sur le secteur (St Jean du Gard – Lasalle).

Ainsi si votre demande de consultation ne peut attendre les horaires d'ouverture de la Maison de Santé, vous pouvez contacter le 15. Un assistant de régulation vous répondra et un médecin régulateur évaluera le degré d'urgence. Il pourra vous prodiguer des conseils, vous orienter vers le médecin de garde (en consultation à la MSP ou en visite à domicile), vous orienter vers les urgences ou envoyer une équipe des urgences... Avant de vous rendre aux urgences, il est préférable de contacter le 15.

Des médecins engagés dans la formation des étudiants

Deux médecins de la MSP sont engagés dans la formation des étudiants en médecine. Il est donc possible lors de votre consultation avec votre médecin qu'il soit accompagné d'un étudiant en médecine.

Pour les étudiants en dernière année d'étude, ils ont la possibilité de vous recevoir en autonomie en consultation supervisée par un des médecins de la Maison de Santé.

L'engagement des médecins dans la formation peut favoriser l'arrivée de nouveaux médecins sur notre secteur.

Un travail pluriprofessionnel

La coordination des soins

Les professionnels de santé qui se sont engagés dans le projet travaillent en équipe. Ils partagent des informations qui sont nécessaires à la qualité et continuité des soins.

Infirmière Asalée

Les médecins travaillent en binôme avec **une infirmière Asalée déléguée à la Santé Publique** vers qui ils peuvent vous orienter si :

- vous êtes diabétique, ou à risque de diabète,
- vous avez des risques de maladie cardiovasculaire (hypertension artérielle, cholestérol, élévation des triglycérides, etc..),
- vous souhaitez être accompagné pour arrêter de fumer,
- vous avez besoin de tester votre mémoire.

L'infirmière Asalée est là pour répondre à vos questions, vous aider à mieux comprendre et prendre en charge votre maladie, et à avancer vers une hygiène de vie favorable à l'amélioration de votre santé. Elle pratique certains examens médicaux : l'électrocardiogramme, l'examen des pieds pour les diabétiques, examen du souffle pour les fumeurs (spirométrie) ...

Les consultations sont prises en charge. Vous n'avez rien à avancer.

Microstructure en Addictologie

Si vous rencontrez des difficultés avec l'alcool, le tabac ou autre substance, vous pouvez demander un accompagnement à votre médecin. Les médecins de la Maison de Santé travaillent de concert avec un **centre d'addictologie** : une psychologue et un travailleur social viennent une fois par semaine au sein des locaux. Ces consultations sont gratuites.

Centre de santé sexuelle

Deux fois par mois de 12h30 à 14h (lundi ou mardi), **une permanence du centre de santé sexuelle** : conseillère conjugale et familiale et sage-femme est organisée au sein de la Maison de Santé. Ces permanences sont gratuites, anonymes et sans RDV. Les personnes peuvent y venir pour une demande de contraception, de dépistage des infections sexuellement transmissibles et du SIDA, pour une Interruption Volontaire de Grossesse et pour toutes questions autour de la vie affective et sexuelle.

Les dates de permanences sont affichées à la Maison de Santé et en Mairie.

Actions de prévention

Toute l'équipe est engagée dans des projets de prévention de la santé afin de faire reculer les problèmes de santé ou de vous donner les clés pour agir sur votre santé. Il peut donc vous être proposé par votre médecin, par votre infirmière, kiné, pharmacien... des actions de prévention en santé, dépistage (gratuites) comme les actions autour du vieillissement en bonne santé.

Les pharmaciens pour la prise en charge des cystites simples

Depuis début juillet 2023, les pharmaciens de la pharmacie Cévenole à St Jean du Gard peuvent prendre en charge **les femmes avec des signes d'infections urinaires d'apparition récente, âgées entre 16 ans et 65 ans, sans fièvre.**

Cette délégation de tâche du médecin vers le pharmacien est autorisée dans le cadre du protocole de coopération national intitulé « *Prise en charge par le pharmacien d'officine ou l'infirmier diplômé d'Etat de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles non fébriles chez la femme de 16 à 65 ans dans le cadre d'une structure d'exercice coordonné ou d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)* » par l'arrêté ministériel du 9 mars 2023.

L'équipe de la Maison de Santé met en œuvre différents dispositifs et organisations pour proposer un accès aux soins de qualité sur le territoire.

Toutefois nous sommes contraints par des difficultés liées au manque de ressources médicales et aux besoins croissants de soins. Nous sommes depuis plusieurs mois à la recherche d'un (ou plusieurs !) médecins généralistes supplémentaires pour mieux répondre aux besoins du territoire.

Nous demandons à tous les patients de la Maison de Santé de rester respectueux tant avec les secrétaires médicales qu'avec les professionnels de santé (*toute agression verbale est passible de poursuite judiciaire*).

Les professionnels de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de St Jean du Gard